



## ÉLECTIONS DE LA DÉLÉGATION DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 24 OCTOBRE 2025**

### DÉCLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

*A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier électronique avant le **mercredi 24 septembre 2025, 23h59**, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.*

*Les mentions suivantes doivent être indiquées dans l'objet du mail : « Election de la délégation de Ligue ».*

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale, au poste de « délégué par tranche de 50 000 licences »,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet :
  - d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
  - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif, qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e)s aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE F.F.F. <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à..... le.....

*Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.*

*Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.*